

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs**, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts**, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée  
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France  
34000 Montpellier

09 63 57 44 06

[occitanied@fondation-patrimoine.org](mailto:occitanied@fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    



### COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

26 rue de Castres  
34610 Saint-Gervais-sur-Mare  
04 67 23 60 65

[contact@stgervaisurmare.fr](mailto:contact@stgervaisurmare.fr)

<https://stgervaisurmare.fr/>



### ASSOCIATION « LES AMIS DE LA CRÈCHE ANIMÉE DES PÉNITENTS »

81 rue de Castres  
34610 Saint-Gervais-sur-Mare

### ► Nos partenaires



FONDATION



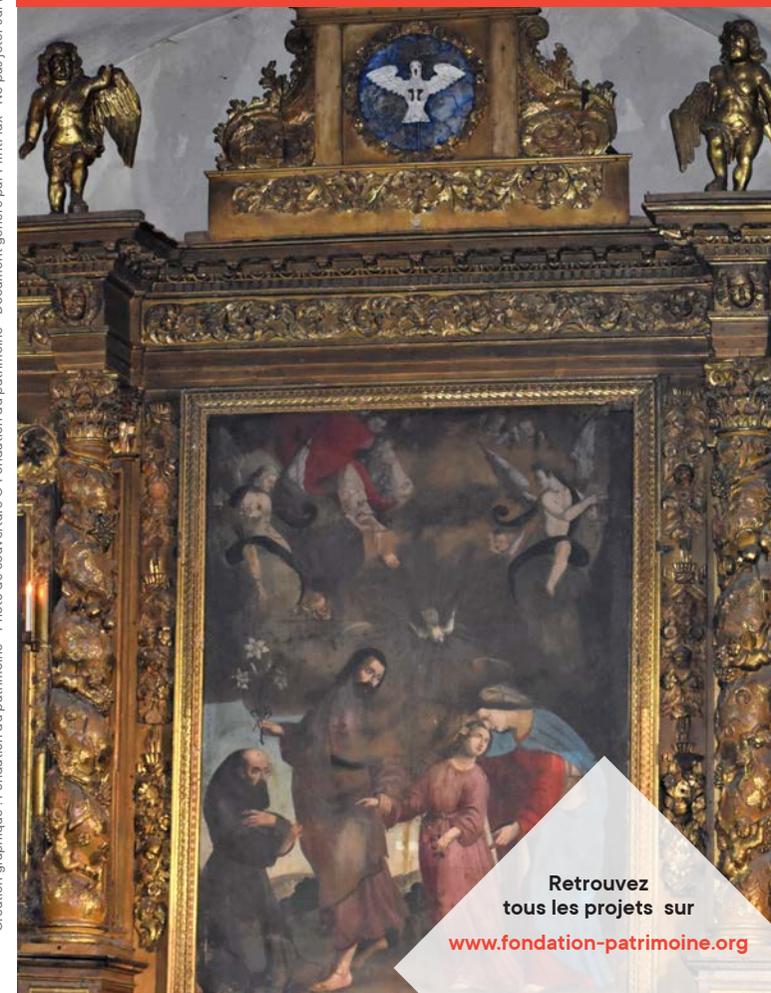
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration du

## Retable de la chapelle des Pénitents Blancs

34610 Saint-Gervais-sur-Mare



Retrouvez tous les projets sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Aidez-nous en faisant un don !

### ◆◆ LE PROJET

Le magnifique retable en bois doré, pièce maîtresse de l'ensemble mobilier du chœur de la chapelle des Pénitents Blancs, est en très mauvais état ! La commune de Saint-Gervais-sur-Mare, propriétaire de l'édifice, a décidé de procéder à sa restauration.

La structure en bois présente un assemblage très défectueux et instable menaçant de tomber. Les toiles sont en mauvais état, percées en plusieurs endroits, et les couches picturales empoussiérées présentent des salissures ainsi que de nombreuses pertes de matière.

Les mesures envisagées portent essentiellement sur le dépoussiérage, un traitement insecticide, la consolidation du bois, la stabilisation des éléments, la reprise des comblements, puis la restitution des lacunes et éléments manquants. Le chantier prévoit également de reprendre le mur sur lequel le retable s'appuie afin d'en assurer les bonnes conditions d'installation. Enfin, une mise en lumière du retable sera effectuée, accompagnée d'une mise aux normes du circuit existant.

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La Chapelle des Pénitents existait déjà au XVIIe siècle.

Siège de la confrérie des Pénitents Blancs, elle était le sanctuaire d'un ensemble religieux situé au cœur de la cité, composé d'un hospice et d'un couvent de religieuses qui assuraient les soins aux malades et l'éducation des enfants.

Inscrit au titre des monuments historiques en 1986 et classé en 1991, le retable central du maître-autel est en bois sculpté et doré de style baroque. Il forme un triptyque d'une largeur de 3,80 m. Séparés par des colonnes torsadées, les tableaux représentent : au centre, le retour au Temple de Jésus ; à gauche, Joseph ; et, à droite, Marie.

### ◆◆ LA MOBILISATION

Le conseil municipal développe depuis plusieurs années une action axée sur la préservation et la mise en valeur de son patrimoine. Élément important du patrimoine historique du village, le retable sera mis en valeur et fera à nouveau partie de l'environnement religieux et touristique de la commune.

Montant des travaux	97 000 €
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Avril 2022

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Retable de la chapelle des Pénitents Blancs

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/79073](http://www.fondation-patrimoine.org/79073)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**Retable de la chapelle des Pénitents Blancs**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Fondation du patrimoine

